



**Programme des
Nations Unies pour
L'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/2
9 Novembre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ENGLISH

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6-8 décembre 2000

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

1. Ce document est un rapport sur les activités déployées par le Secrétariat du fonds depuis la 31^{ème} réunion du Comité exécutif.

Notification des décisions de la 31^{ème} réunion du Comité exécutif.

Pays de l'Article 5

2. Les décisions prises par le Comité exécutif à sa 31^{ème} réunion concernant l'approbation des projets et d'autres décisions pertinentes ont été communiquées aux gouvernements des Parties concernées de l'Article 5.

Transfert des ressources par le Fonds multilatéral

3. Les ressources couvrant toutes les demandes de financement approuvées à la 31^{ème} réunion ont été transférées aux agences d'exécution ; les activités bilatérales approuvées ont été passées comme requis au crédit des contributions des pays concernés.

Examen des questions soumises à la 32^{ème} réunion.

Projet des plans d'activités 2001

4. Le Secrétariat du fonds a préparé le projet de plan d'activités unifié du Fonds multilatéral pour 2001, sur la base des documents soumis par les agences d'exécution. En outre il a passé en revue et a commenté le projet des plans d'activités 2001 des agences bilatérales, du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale.

Coopération bilatérale.

5. Le Secrétariat du fonds a traité des demandes présentées dans le cadre de la coopération bilatérale, et fournit des observations et des commentaires là où c'était nécessaire.

Amendements aux programmes de travail de l'an 2000

6. Le Secrétariat du fonds a examiné et commenté les demandes soumises par le PNUD, le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale à titre d'amendements à leurs programmes de travail de l'an 2000.

Plan de travail 2001 du PNUE et avances de la préparation de projets au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale

7. Le Secrétariat du fonds a étudié et commenté les activités comprises dans le programme de travail 2001 du PNUE, ainsi que les demandes d'avances pour la préparation de projets dans le cadre des programmes de travail 2001 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale.

Projets d'investissement

8. Les propositions de projets d'investissement soumis par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont été revues par le Secrétariat du fonds selon les directives et les critères établis. Les fiches d'évaluation et des recommandations pertinentes sont soumises à la considération du Comité exécutif.

Programmes de pays

9. Le Secrétariat du fonds a examiné et commenté quatre programmes de pays et mises à jour de programmes de pays.

Retards dans l'exécution, et projets achevés ayant des soldes.

10. Le Secrétariat a identifié tous les projets qui ont subi des retards, et calculé les soldes restants sur les projets achevés.

Fermeture des comptes relatifs à la préparation de projet

11. En application de la Décision 31/4 (f), le Secrétariat, en coopération avec les agences d'exécution, a proposé un projet de directives pour l'achèvement de la préparation de projet et la fermeture financière des comptes. Il a également recherché les moyens de traiter des soldes restants sur les activités récurrentes et les agences d'exécution ont établi un format pour la présentation des rapports relatifs aux projets achevés sur lesquels il reste des soldes. Le Secrétariat a ensuite examiné les rapports des agences d'exécution, pour s'assurer de leur concordance.

Rapport additionnel sur la situation de l'exécution des projets du PNUD et du PNUE

12. Conformément aux décisions 31/6 (c) et 31/7 (e) et (f), le Secrétariat a examiné et commenté le rapport sur la situation de l'exécution des projets, soumis par le PNUD et le PNUE.

Évaluation des plans d'activité 1999 des agences d'exécution

13. En application de la Décision 31/11, le Secrétariat a préparé une évaluation de l'exécution des plans d'activité 1999, a compilé les commentaires fournis par les membres du Comité exécutif sur les indicatifs de performance, et les rapports du PNUD et du PNUE sur leur performance, en faisant usage d'indicatifs qui n'avaient pas été traités à la 31^{ème} réunion.

Budget proposé pour le Secrétariat du fonds pour l'année 2001.

14. Le budget proposé pour le Secrétariat du fonds et le Comité exécutif pour l'année 2001 a été préparé.

Projets de renforcement institutionnel

15. En application du sous-paragraphe (c) de la Décision 30/7, le Secrétariat a rassemblé les contributions de la part des membres du Comité exécutif et des agences d'exécution relatives aux principes généraux des accords entre les gouvernements et les agences d'exécution, au sujet des projets de renforcement institutionnel nouveaux et renouvelés.

Surveillance et évaluation

16. Le Secrétariat a préparé une étude théorique sur les projets de récupération et de recyclage, et, comme suivi de la Décision 31/15, un projet de questionnaire concernant le statu quo des projets de récupération et de recyclage ; il a examiné les formats applicables aux rapports terminaux et aux demandes de prorogation concernant le renforcement institutionnel, afin de tenir compte des commentaires reçus de la part des membres du Comité exécutif (suivi de la Décision 31/16); il a fait la synthèse des rapports d'achèvement des projets présentés par les agences bilatérales et d'exécution ; il a préparé les recommandations finales sur les projets de formation (suivi de la Décision 31/17), et un rapport sur la situation de l'évaluation des projets de mousse et a achevé une étude théorique sur l'évaluation des projets de solvants. Le projet de programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2001 a été préparé et soumis à la 32^{ème} réunion du Comité exécutif.

Planification stratégique et projet de plan d'activités de trois ans pour le Fonds multilatéral

17. Le Secrétariat a préparé un document formé de trois parties : Partie I: situation des pays de l'Article 5 quant à la réalisation de la conformité aux mesures initiales de contrôle requises par le Protocole de Montréal ; Partie II: application du Protocole de Montréal par des mesures de politique générale prises par les gouvernements ; et Partie III : un projet de plan d'activités pour trois ans pour le Fonds multilatéral.

Documents divers et de politique générale préparés par le Secrétariat du fonds

18. Parmi les documents soumis à la considération de la 32^{ème} réunion, les documents suivants ont été préparés par le Secrétariat du fonds :

- Activités du Secrétariat (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/2)
- Projets achevés ayant des soldes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/6)
- Retards dans l'exécution (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/7)
- Fermeture des comptes de préparation de projet: suivi de la Décision 31/4 (f) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/8)
- Rapport de situation additionnel sur l'exécution des projets, requis par les décisions 31/6 (c) et 31/7 (e) et (f) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/9)
- Rapport sur l'évaluation de l'exécution des plans d'activités de 1999 : suivi de la Décision 31/11 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/10)
- Projets d'un plan d'activités unifié du Fonds multilatéral pour l'année 2001 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/11)

- Observation et recommandations sur les projets de plan d'activités pour l'année 2001, pour les agences bilatérales et les agences d'exécution (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/12-16).
- Budget proposé du Secrétariat du fonds pour l'année 2001 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/17)
- Principes généraux des accords entre les gouvernements et les agences d'exécution sur les projets de renforcement institutionnel nouveaux et renouvelés (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/18)
- Exécution du programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2000 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/19)
- Projet de programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2001 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/20)
- Vue d'ensemble des questions identifiées durant l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/22)
- Observations et recommandations sur la coopération bilatérale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/23)
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail 2000 du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/24 - 27)
- Observations et recommandations sur le programme de travail 2001 du PNUE et avances pour la préparation de projet concernant les programmes de travail 2001 du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/28-29)
- Observations et recommandations sur les projets d'investissement et les fiches d'évaluation de projet (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/30)
- Projet de directives sur la préparation de mises à jour de programme de pays (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/31)
- Projet d'accord sur la stratégie d'élimination dans le secteur du tabac en Chine: suivi de la Décision 30/54 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/32) (Conjointement avec l'ONUDI)
- Projet de directives et format standard pour la vérification de l'élimination de production des SAO (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/33) (Conjointement avec la Banque mondiale)
- Données révisées sur la mise à jour du programme de pays de Chine (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/37)
- Planification stratégique et projet des activités de trois ans pour le Fonds multilatéral (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/38)
- Directives révisées pour les projets de bromure de méthyle (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/40)
- Rapport de situation sur l'étude concernant les solutions de rechange de CFC dans les applications de mousse rigides (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/41)
- Rapport du Sous-groupe pour le secteur de la production (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/39) (Partie II)
- Projet de rapport du Comité exécutif à la douzième réunion de Parties (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/42).

Planification de la 32^{ème} réunion du Comité exécutif

19. Le Secrétariat a pris contact et discuté avec les agences d'exécution des différentes mesures que ces agences ainsi que le Secrétariat doivent prendre en application des décisions de

la 31^{ème} réunion du Comité exécutif ainsi que des mesures restées en souffrance, requises par les rapports des précédentes réunions des comités.

Missions accomplies

20. Durant la période sous examen, le Secrétariat a participé à ce qui suit :

- Réunion conjointe du réseau des responsables de l’ozone de la région Afrique (27 août – 2 septembre 2000).
- Réunion avec des fonctionnaires du gouvernement du Burkina Faso pour discuter des arrangements logistiques pour la 32^{ème} réunion du Comité exécutif (9-20 septembre 2000).
- Réunion avec l’Office des Nations Unies à Nairobi, concernant les arrangements logistiques pour la 32^{ème} réunion du Comité exécutif (9-20 septembre 2000).
- Symposium international sur la désinfection chimique et non-chimique des sols et des substrats (9-16 septembre 2000) (Italie).
- Conférence technique sur le polyuréthane (8-12 octobre 2000) (États-unis).
- Réunion du PNUE sur le renforcement des synergies et du soutien mutuel entre les secrétariats des conventions environnementales et l’Organisation mondiale du commerce (21-24 octobre 2000) (Suisse).

21. Le Président, le Vice-président et le Directeur du Fonds ont tenu des réunions officielles avec de hauts fonctionnaires de gouvernements de pays de l’Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama) à San José au Costa Rica (28-29 août 2000), à la La Havane, Cuba (30-31 août), et à Kampala, Ouganda (24-25 Octobre 2000) avec de hauts fonctionnaires de Nairobi, Kenya, Tanzanie et Ouganda (le Président du Comité exécutif n’a pas été en mesure de participer à la réunion tenue à Kampala). Le but de ces réunions était de discuter des progrès dans la mise en oeuvre du Protocole de Montréal durant la période de conformité, ainsi que de l’assistance additionnelle que le Fonds multilatéral pourrait fournir aux pays pour les aider à réaliser leur conformité aux obligations futures du Protocole de Montréal. Ces visites ont également permis à la direction du Comité exécutif de mieux apprécier les problèmes rencontrés par les pays et leurs industries dans la mise en oeuvre du Protocole de Montréal.

22. Le Secrétariat du fonds a tenu une réunion de coordination avec les agences d’exécution (6-8 septembre 2000) et a notamment discuté des questions suivantes: la préparation des plans d’activités 2001 des agences d’exécution, pour la clôture des comptes de préparation de projet ; assurer la concordance des données sectorielles et des données exigées par l’Article 7 ; les accords entre les pays de l’Article 5 et les agences d’exécution sur les projets de renforcement institutionnels ; durée des projets et achèvement physique des projets ; directives pour les mises à jour de programmes de pays ; directives pour la destruction des équipements fonctionnant au SAO ; secteur de la production ; révision des projets proposées sur une base de chaque pays individuellement ; surveillance et évaluation ; prix des produits chimiques. La réunion de coordination a été précédée par une réunion/atelier avec les directeurs et les coordinateurs des réseaux régionaux pour discuter des projets de rapport sur l’évaluation des réseaux.

Examen et mise à jour des bases de données, des documents et des directives d'exploitation par le Secrétariat du fonds

23. Le Secrétariat du fonds a examiné et mis à jour les bases de données, documents et directives d'exploitation suivantes:

- Inventaire des projets approuvés jusqu'à juillet 2000.
- Politiques, procédures, directives et critères jusqu'à juillet 2000.
- Fiches de sommaire de programmes de pays jusqu'à juillet 2000.
- Fiches de sommaire de rapport sur l'achèvement des projets.
- Mise à jour du web site du Secrétariat du fonds.

Préparation des réunions du Comité exécutif et de ses sous-comités.

24. Le Secrétariat du fonds a fait les arrangements nécessaires pour la réunion informelle du Comité exécutif ainsi que les réunions du sous-comité pour l'examen des projets et du sous-comité de surveillance, d'évaluation et des finances ainsi que pour la 32^{ème} réunion du Comité exécutif qui doit se tenir à Ouagadougou, Burkina Faso. Des lettres d'invitation et la documentation des réunions ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau, aux agences d'exécution et aux organisations non-gouvernementales.

25. Le Secrétariat voudrait exprimer ses remerciements au gouvernement du Burkina Faso, représenté par le Ministère de l'environnement, pour son assistance au Secrétariat dans les arrangements et les préparatifs pour la tenue de la 32^{ème} réunion du Comité exécutif à Ouagadougou, Burkina Faso.